

On s'abonne à Lyon, chez :
 THÉODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Pérat ;
 V^e BARREAU, rue St. Dominique ;
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n° 20 ;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.

Echo de L'Univers,

Journal

L'Écho de l'Univers paraît
 Les Mardi, Jeudi et Samedi.
 PRIX :
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13
 Un An, 24
 1 fr. de plus, par trimestre
 pour l'Étranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce ;

Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.



LYON, 16 Septembre 1826.

Il paraît qu'on s'occupe enfin de mettre à exécution l'arrêté qui fut pris par le Conseil municipal, en 1821, lors du baptême du Duc de Bordeaux, et qui est relatif à l'attique de la façade de l'Hôtel-de-Ville. Des matériaux sont arrivés. On dit que M. Lemot sera chargé de sculpter le bas-relief, dont le sujet sera St. Louis présentant le jeune Prince à la France.

— Les vacances des Ecoles laissent aux professeurs le loisir de parcourir nos départemens. M. Roux, chirurgien attaché à la Faculté de médecine de Paris, était à Lyon ces jours derniers. Il a visité l'Hôtel-Dieu.

— Un avis de la Mairie annonce que le poison destiné à la destruction des chiens errans a cessé d'être répandu dans la ville, à dater du 12 de ce mois.

— Les candidats examinés par M. le baron Reynaud étaient au nombre de 19, savoir : 8 pour l'Ecole polytechnique, 8 pour celle de St-Cyr, 2 pour l'Ecole forestière, et 1 pour celle de la Marine.

— Le coureur Collin s'engage à parcourir la distance des portes de Perrache, au village de Brignais, aller et retour, en 95 minutes. Il partira, demain, dimanche, à 5 heures précises. C'est, dit-il, la clôture de ses exercices. Mais on sait que cette annonce n'est pas de rigueur, en fait de spectacles publics. Nous ne serions donc point étonnés de voir encore ce vélocipède, à Lyon, dans deux mois.

— Le chanteur Lavigne est à Saint-Etienne, où il a donné plusieurs concerts. On l'attend à Lyon.

— Encore un nouveau café au coin des rues St-Joseph et du Pérat. Nous en prévenons le *Journal du Commerce*, afin qu'il s'empresse d'imposer à ce Limonadier, avec un abonnement à sa Feuille, les honoraires de l'annonce d'usage.

— Le 15 de ce mois, un employé de la barrière de Perrache a retiré du Rhône une femme qui venait de s'y précipiter volontairement. Transportée à la manufacture de tabacs, on a vainement essayé de la rappeler à la vie.

— Le même jour, à six heures du soir, un enfant de deux ans, s'étant éloigné de la fille domestique qui le conduisait, dans un moment où celle-ci portait son attention d'un autre côté, a été renversé par un tombereau, dont la roue lui a brisé la tête. Il est mort sur-le-champ. Le voiturier a été arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.

— Le nommé Bonnet, meurtrier de la femme Baudrand, a été arrêté. On l'a conduit le 14, pour la première fois, devant M. le Juge d'instruction. On dit qu'il a été saisi à quatre lieues de la ville.

— Un médecin a failli être écrasé sur le Pont-du-Change, par une voiture dite *Maringotte*.

— Lundi 11, à midi, deux ouvriers étaient occupés, dans la rue d'Enghien,

à décharger un convoi de grosses pièces de bois ; l'une d'elles est tombée sur la tête d'un nommé Pruneville, et lui a fracassé le crâne : ce malheureux a rendu sur-le-champ le dernier soupir.

— On a retiré de la Saône, vendredi de la semaine dernière, en face de la rue de l'Épine, le cadavre d'un homme, qu'on a reconnu être celui de Claude Perrin, âgé de 54 ans : cet infortuné s'était noyé volontairement.

— Le sieur Cadier, homme de peine chez M. Millon, marchand d'huile, a, dimanche, retiré du Rhône, près du pont Charles X, un enfant de 7 à 8 ans, qui était sur le point de périr. Cet enfant a été rendu sain et sauf à son père, le sieur Maréchal, marchand de fromages, Grand Rue de l'Hôpital, n° 7.

ALBUM LYONNAIS.

Le *Journal du Commerce* ouvre, comme on sait, des concours, propose des bouts-rimés, et imagine des souscriptions de toutes les couleurs. Le voilà qui fait plus ; il offre ses bureaux pour le dépôt et la mise en vente d'une gravure : c'est celle qui reproduit les traits du curé de sa paroisse. Un tel patronage pourra paraître offensant pour cet ecclésiastique, que nous plaignons sincèrement d'avoir subi les éloges plus que suspects de gens pour qui tout est spéculation,

Et qui font de leur métier et marchandise.

— MM. du Commerce annoncent les fêtes baladoires, et le *Bulletin de Lyon* en donne chaque semaine la description. Voilà M. Rusan éditeur du *Journal des Vogues*.

— Les auteurs des *Archives historiques* publient, dans le *Bulletin de Lyon*, que leurs articles sont des plus intéressans. Il est permis au mérite de se juger; d'ailleurs, en se louant soi-même, on est dispensé de remercier un lecteur. Il nous semble voir un auteur applaudir à sa pièce.

— Il y a quelque avantage à demeurer dans une rue où l'on bâtit. *L'Indépendant*, qui se trouve dans ce cas, s'empresse de signaler les mauvaises plaisanteries des maçons de son voisinage; c'est toujours un article; et, puisque parmi ses rédacteurs-romantiques les uns *sont*, et les autres *ont* des absences, il est indispensable de faire ressource de tout ce qui se présente.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

— La duchesse de Berri doit être de retour à Paris dans ce moment.

— La Cour revient de St-Cloud, au château des Tuileries, à la fin d'aujourd'hui.

— Mgr. le Dauphin visite, dans sa tournée, le camp de Lunéville et plusieurs places de guerre. C'est le 27 seulement qu'on l'attend à Metz. Il doit repartir pour la capitale le 29.

— Le roi de Sardaigne et sa Cour ont quitté la Savoie, le 11 septembre, pour retourner à Turin. Leur séjour a été de près de deux mois.

— L'abbé Guyon, missionnaire, est dans ce moment à Marseille, où il a déjà prêché plusieurs fois.

— Le frère de l'ex-consul Cambacérès, baron et maréchal-de-camp, est mort des suites d'une blessure qui s'était ouverte.

— Encore un fauteuil vacant à l'Institut: cette fois, c'est un membre de la section des Beaux-Arts que cette Compagnie a perdu dans la personne de M. Jeuffrey, décédé, ces jours derniers, près de Paris.

— La Cour royale de Riom a souscrit pour 1,200 fr. en faveur des victimes de la dernière inondation.

— Le Chapitre de St.-Jean-de-Jérusalem est transféré de Ferrare à Catane.

— L'épouse de lord Cochrane est malade près de Genève. Elle est dans un état désespéré.

— Le pacha d'Egypte a acheté deux tableaux de grand-maître, à Amsterdam. Leurs sujets sont la prise de Lille, et celle de Cambrai, par Louis XIV.

— Le général Obert a fait une chute très-grave: on en a désespéré quelques instans; mais il est hors de danger.

— Les côtes de la Normandie ont été désolées par un ouragan terrible. La ville de Dieppe a été sous l'eau pendant un jour.

— La tempête du 7 septembre a fait périr les pilotes les plus habiles du Havre-de-Grâce. Trente enfans ont perdu leurs pères dans un seul jour.

— L'évêque de Terracine est mort à Naples.

— Le diplomate anglais Canning sera, le 18, à Paris.

— Une caisse d'épargnes est établie à Gand, à l'instar de celles qui existent en France.

— Un misérable, qui a été pendant trois ans la terreur du département de l'Orne, a été conduit à Alençon, pour y être jugé aux prochaines assises. Il est accusé d'une multitude d'assassinats et de vols à main armée. C'est un homme d'une force et d'une audace extraordinaires.

— Plusieurs charretiers, convaincus de vols dans le transport des marchandises de Paris à Rouen, ont été condamnés à la réclusion par la Cour d'assises d'Evreux.

— On continue à Boulogne les recherches archéologiques commencées l'année dernière.

— Un amiral anglais s'est joint aux autres stations maritimes pour la répression de la piraterie commise, par les Grecs, dans les mers du Levant.

— Les fortifications de Dresde sont démolies. On doit élever un vaste basar sur leur emplacement.

— Le Sultan vient de créer à Constantinople un ministre de la police. Celui-là ne se plaindra pas de ce que ses pouvoirs sont limités. Il a le droit de vie et de mort.

— Les officiers d'artillerie ont voulu payer un juste tribut d'estime et de regret à la mémoire d'un des plus dignes généraux de leur arme, en faisant élever un monument funèbre dans le cimetière de la paroisse de Saint-Etienne, à Toulouse, en l'honneur du maréchal-de-camp vicomte Levassieur, commandant l'Ecole royale d'artillerie, décédé en 1825. Ce monument est aujourd'hui entièrement fini; il représente un tombeau orné des attributs de la religion et de la mort, et des armes de l'artillerie; on lit sur une des faces cette inscription: *Au général Levassieur, les officiers d'artillerie en garnison à Toulouse, en 1825.*

— M. Dinet, inspecteur-général des études, et examinateur de l'Ecole polytechnique, est arrivé à Toulouse, pour examiner les élèves qui se présentent pour cette Ecole, celle de Saint-Cyr, et l'Ecole de Marine.

— Le Conseil-général du Lot demande que des modifications soient apportées à la loi de recrutement en ce qui touche l'exemption; que celle-ci s'étende sur tous les fils aînés de famille; sur le frère du remplacé, et non sur celui du remplaçant que la loi exempte aujourd'hui. Ce Conseil a aussi demandé que les jugemens des justices de paix fussent définitifs jusqu'à la somme de 150 fr.

— M. l'abbé de la Mennais, qui a acquis par ses écrits une si grande célébrité, est arrivé à Montauban, où il paraît retenu pour cause de maladie. On dit qu'il se rend aux eaux des Pyrénées pour le rétablissement de sa santé.

— Le gouvernement vient de concéder une somme de 20,000 f., pour être

employée aux réparations extérieures de l'église métropolitaine d'Auch. Les premières dépenses doivent être appliquées aux constructions pratiquées sur les toitures pour l'écoulement des eaux, cette partie de l'édifice se trouvant dans un état complet de dégradation.

— La gazette de Naples, du 22 août, annonce que M. Kholer, surintendant général de l'armée autrichienne, stationnée dans ce royaume, est mort dans cette capitale, à l'âge de 56 ans; il avait été un des quatre commissaires qui, en 1814, furent chargés par les puissances alliées de conduire Bonaparte de Fontainebleau à l'île-d'Elbe.

— L'épidémie de Groningue, loin de diminuer, semble faire un plus grand nombre de victimes. Le gouvernement a pris des mesures énergiques pour neutraliser ce fléau, et faire soigner les malades.

— C'est le 17 juin qu'un tremblement de terre a failli ensevelir la ville de Bogota. L'alarme commence cependant à se calmer.

— Le Tribunal de Château-Thierry a prononcé diverses condamnations, pour délits d'usure, contre huit individus.

— Les détails que l'on reçoit, du Puy-de-Dôme, sur l'orage désastreux du 5 août, font connaître toute l'énormité du mal qu'ont éprouvé les habitants de cette contrée. Elle est complètement dévastée.

— On écrit de Pau, 5 septembre : Nous croyions avoir échappé pour cette année à la funeste influence des orages, quand nous avons appris que plusieurs communes de l'arrondissement d'Ortez avaient été ravagées par la grêle. Les vignobles ont surtout beaucoup souffert; les regains sont entièrement perdus, et les pieds de maïs, quoique déjà très-forts, ont été renversés en grand nombre par la violence du vent. La perte causée par cet ouragan est incalculable.

— Le département de la Manche vient de perdre un de ses députés : M.

Yver est décédé à Paris. La mort d'un honorable est comme celle d'un académicien. Le talent et la médiocrité, tout se met sur les rangs.

— La traite des nègres est encouragée au Brésil, quand elle est proscrite par les vieilles monarchies d'Europe. Les Brésiliens en importent d'Afrique une très-grande quantité.

— L'ouverture des ports anglais, pour l'entrée des grains étrangers, a été célébrée par le son des cloches, dans les districts manufacturiers. Les prix des journées des ouvriers tisseurs sont toujours à un taux extrêmement bas; cependant on remarque un peu plus d'activité dans certains ateliers.

— Le nommé Chatain, accusé de plusieurs infanticides, avait été condamné à la peine capitale par la Cour d'assises de la Drôme. Cet arrêt ayant été cassé, Chatain, et la fille Vivier, sa complice, ont été soumis à de nouveaux débats devant la Cour d'assises de l'Isère. Ils ont été favorables à Chatain, qui a été acquitté. Quant à la fille Vivier, la Cour a maintenu la première condamnation, aux travaux forcés à perpétuité.

— Un événement déplorable vient d'attrister la commune de Culloz, arrondissement de Belley :

Le 4 de ce mois, à cinq heures du matin, Claude Bourgoing, maçon, est descendu dans un puits de 40 pieds de profondeur, pour faire quelques réparations à sa base. A peine arrivé à 30 pieds, une seule pierre ébranlée a suffi pour faire écrouler une partie de la maçonnerie dans la direction du couchant, et le malheureux Bourgoing a été enseveli sous les débris. Dans la crainte de faire plusieurs victimes, il a été impossible de travailler verticalement pour dégager cet infortuné, qui, par un hasard heureux, n'a été ni écrasé, ni privé de l'air atmosphérique; on a donc dû faire un fossé latéral assez large pour l'extraction du reste de la maçonnerie, et arriver ainsi jusqu'à lui en prenant toutes les précautions nécessaires.

Il a toujours conservé assez de force

et de présence d'esprit pour répondre aux questions qu'on lui faisait par intervalle, ce qui augmentait l'ardeur des habitans de la commune; ils ont rivalisé de zèle dans cette pénible journée. Mais ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est la conduite de M. Perdrix, curé, et de M. le Maire, qui, constamment à la tête des travailleurs, ont fait tout ce que la prudence et l'humanité pouvaient exiger dans cette malheureuse circonstance. Le sieur Blanchet, employé des douanes, s'est aussi distingué, ce jour-là, par son zèle et par son courage. Cependant, malgré la réunion de tant d'efforts généreux, ce n'est qu'à 9 heures du soir que l'on a pu tirer Bourgoing de cette fosse profonde. On l'a transporté sur-le-champ dans un lit. M. le docteur Manjot lui a prodigué tous ses soins; mais ayant eu les visières gravement offensés, il a expiré à 5 heures du matin.

— Quinze cents fr. ont été alloués à titre de primes, par le Conseil-général du département de Saône-et-Loire, pour encourager la culture du mûrier.

VARIÉTÉS.

La société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon, dans sa séance du 31 août, a reçu, au nombre de ses membres résidans, M. Boullée, procureur du roi près le Tribunal de première instance de cette ville.

M. Boullée sort du Barreau de Lyon, où il a fait ses premières armes. D'abord substitué à Bourg, il fut nommé procureur du roi à Bergerac, et il vient de passer à Mâcon en la même qualité.

— On cite un trait remarquable du roi de Bavière. On se plaignait de la lenteur qu'un magistrat apportait à rendre ses arrêts. Le roi le manda au palais, le fait attendre un jour entier à la porte, et lui demande ensuite s'il n'a pas éprouvé par lui-même que l'attente était bien pénible. Le juge s'excusa, et promit de faire cesser les plaintes des plaideurs.

— Quelques médecins ont prétendu trouver, dans l'application de la glace sur toutes les parties du corps, un remède souverain contre la fièvre jaune.

— Un failli de la Capitale , partant pour la Belgique , a , dans sa précipitation , oublié son portefeuille renfermant quatre cent mille fr. en billets de banque. Heureuse erreur ! Trop heureux créanciers !

— *Ignace le loyal* , tel est le titre d'une brochure qui a pour sujet l'Ordre fameux dont le nom nous poursuit partout. Qu'on se garde bien de croire que nous en parlions autrement que sous les rapports littéraires.

Farce ignoble de tréteaux , cet ouvrage , ou plutôt cette parade , ne donnera jamais l'occasion de répéter ce vers connu :

Chantez la circonstance et mourez avec elle.
La brochure mourra bien avant. Attaquer de la sorte , c'est presque défendre ; et pour un adversaire ce n'est pas être *loyal* , c'est être maladroit.

— Les bateaux à vapeur étendent au loin leur influence. On doit en établir sur le fleuve des Amazones.

— Deux savans anglais , MM. Rokbum et Plestok , viennent de déterminer la position de l'antique Palmyre ; il paraît , d'après leurs savantes dissertations , que cette ville avait dix-sept lieues de circonférence , que sa population pouvait monter à trois millions d'habitans , et que le nombre des fontaines chargées de la salubrité publique , et dont les sources ne sont point encore tarées , s'élevaient à plus de onze mille. Que les villes modernes sont loin d'approcher de ces grandes capitales de l'antiquité !

— La célèbre Radcliffe , précurseur de sir Walter-Scott , ne pouvait composer ses romans qu'au milieu d'un bruit extrême et soutenu. A cet effet , elle conservait en permanence dans son cabinet quatre pendules à gros balanciers ; des chiens , des chats et des perroquets qui , se livrant sans cesse bataille , remplissaient l'air de cris et d'aboiemens. Anne Radcliffe , bien inférieure sous tous les rapports au romancier écossais , n'en a pas moins

ouvert la lice à ce savant et original *négociant* de romans.

— Des observations faites à Naples par M. Champollion-le-Jeune démontrent jusqu'à l'évidence que les zodiacques égyptiens restent toujours des monumens de l'époque romaine. Ainsi s'établit peu à peu , grâce à l'alphabet des hiéroglyphes , la véritable chronologie des monumens de l'Egypte et de la Nubie.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE MÉDICALE DES MARAIS et Traité des Fièvres intermittentes causées par les émanations des eaux stagnantes ; ouvrage qui a obtenu le prix mis au concours par la Société des sciences d'Orléans ; par J.-B. Montfalcon , médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon , membre du Conseil de salubrité du département du Rhône , de la plupart des Académies , Société des sciences et de médecine de Paris et des départemens , correspondant de plusieurs Sociétés savantes étrangères. (2^e Edition. Paris , 1826.)

La nouvelle Edition que nous annonçons de l'Histoire médicale des marais , de M. le docteur Montfalcon , diffère surtout de la première , en ce que l'auteur a élagué toutes les réflexions qui en faisaient un ouvrage utile aux gens du monde , et susceptible d'être entendu des administrateurs comme des médecins.

Cette Edition est divisée en trois parties : la première traite , sous le titre général *Physique* , de l'air , des eaux , des lieux et des animaux , ainsi que de l'espèce humaine dans les contrées marécageuses ; la seconde est une monographie des moyens d'assainir , d'améliorer le sol , et de conserver la santé des hommes qui vivent auprès des eaux stagnantes , c'est l'*Hygiène* ; la description des fièvres intermittentes endémiques dans les pays marécageux , et l'indication des médications les meilleures pour les combattre , tel est le sujet de la troisième partie , qui porte ce titre : *Pathologie*.

Dans le cours de cet ouvrage , M. le docteur Montfalcon se montre constamment médecin instruit , observateur consciencieux , et par conséquent praticien habile ; son esprit , dégagé de tout système , s'attache aux faits , et fonde sur eux seuls sa doctrine médicale et sa méthode de traitement.

Nous apprenons que l'ouvrage de M. Montfalcon vient d'être admis , par l'Institut , au concours des prix *Montthon*.

— *L'entrée d'Henri IV à Paris* , tel est le sujet d'une gravure mise sous les yeux du Roi par le célèbre peintre Gérard. Cet ouvrage est , dit-on , de la plus grande perfection.

ANNONCE.

50. Les sieurs Léture et Verdat , ce dernier liquidateur du commerce de Girardon et C^{ie} dont il était membre , ont l'honneur de prévenir qu'ils ont formé à dater du 30 juin dernier , une société sous la raison de Léture et C^{ie} , pour la profession de tailleur et le commerce de la draperie , qu'ils exercent , dans les magasins situés rue Puits-Gaillot , n^o 7 , au 1^{er} , occupés ci-devant par les sieurs Girardon et C^{ie}.

Les sieurs Léture et C^{ie} auront constamment des assortimens en draps de belle qualité et en étoffes des plus nouvelles et du meilleur goût.

Le sieur Léture , ci-devant tailleur à Paris , où il a travaillé long-tems , répondra par son talent et ses soins à la préférence dont on daigne le favoriser sa maison.



BOURSE DE PARIS.

BOURSE AUTHENTIQUE , 13 SEPT.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 98 fr. 60 c. 55 c. 50 c. 55 c.
Quatre 1/2 p. 0/0 J. du 22 Mars ,
Trois pour cent , 66 f. 15 c. 20 c. 15 c. 20 c.
Annuités à 4 p. 0/0 J. du 22 Déc. 1125 fr.
Action de la banque , 2012 f. 50 c.
Obl. de la Ville Paris , J. de Avril ,
Rente de Naples , 73 fr. 20 c.
Rente d'Espagne , 9 f.
Emprunt royal d'Espagne , 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 46 f. 1/8.
Emprunt d'Haïti , 670 f.

THÉÂTRE.

La Brouette du vinaigrier. — Michel et Christine , ou le Soldat polonais. — Le Diable couleur de rose. — Le Confident , ou le Conseiller des Dames.

LOTÉRIE.

Tirage de Paris , du 15 septemb. 1826.

22—88—14—27—32.